

Metz, le 19 octobre 2020

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
Mairie
63, rue du Général de Gaulle
57570 BOUST

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de protection de berge sur le cours d'eau La Boler sur les communes de BOUST et de BREISTROFF-LA-GRANDE
Courrier de demande d'affichage en mairie.
RÉF. : /
P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de protection de berge sur le cours d'eau La Boler sur les communes de BOUST et de BREISTROFF-LA-GRANDE.**

Ce dossier a été déposé par : Communauté de Communes de Cattenom et Environs à 57570 CATTENOM.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2020-00389, en date du 19 octobre 2020,
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 19 octobre 2020.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER